

Protection de l'eau

Chez TransCanada, nous nous engageons à protéger l'environnement. Non seulement parce qu'il le faut, mais parce que nous le voulons.



TransCanada produit assez d'énergie pour 10 millions de domiciles, plus du tiers provenant de sources sans émission comme cette installation hydroélectrique du nord-est américain certifiée à impact peu important.

Nous reconnaissons que la manière avec laquelle nous interagissons avec l'environnement est d'une importance capitale pour vous. Elle est toute aussi importante pour nous. C'est pourquoi la stratégie environnementale de TransCanada témoigne de sa culture d'entreprise axée sur le long terme lorsqu'il est question de gestion et de protection de l'environnement, ainsi que de performance environnementale. Elle guide quotidiennement nos décisions lorsque nous créons et exploitons nos infrastructures énergétiques.

TransCanada reconnaît que l'eau et les réseaux hydrographiques sont des éléments fondamentaux des écosystèmes touchés par ses activités. Nous considérons que la protection de l'eau est de la plus haute importance, tant pour l'environnement que pour nos affaires.

Protection de nos ressources naturelles

Lorsque les installations ou un pipeline que nous proposons de construire risquent d'interagir avec des sources naturelles d'eau, des évaluations sont menées pour comprendre la nature et la portée de ces interactions. Au besoin, des plans précis sont élaborés et mis en œuvre pour assurer la protection des ressources et le maintien de leur fonction naturelle dans l'environnement.

TransCanada joue un rôle clé dans les progrès réalisés en vue de réduire les impacts environnementaux de ses activités et celles de l'ensemble de l'industrie. TransCanada s'efforce continuellement d'étudier et de prévoir les effets des pipelines sur les conditions du sol, de l'eau de surface et des eaux souterraines afin de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour réduire les impacts. Nous partageons ces connaissances avec l'ensemble de l'industrie.

Dans le cadre de nos activités, nous gérons l'eau de manière responsable au moyen d'un programme de gestion environnementale global. Par exemple, quand nous utilisons de l'eau pour effectuer des essais hydrostatiques sur nos pipelines, l'eau utilisée est testée, traitée et retournée dans l'environnement dans une proportion de 99,7 %.



Bien que nous visions à éliminer tous les incidents, nous menons aussi régulièrement des exercices d'urgence pour nous assurer que nous disposons des outils et des ressources voulus pour protéger les gens et l'environnement, y compris les ressources hydriques.

Notre système de gestion des situations d'urgence garantit aussi que nous sommes préparés si jamais il se produisait un incident dans une de nos installations ou le long d'un de nos pipelines, y compris des exercices d'urgence réguliers pour garantir que nous disposons des outils et des ressources voulus pour protéger les gens et l'environnement, y compris les ressources hydriques. Et bien que nous reconnaissons que, par ces exercices réguliers et programmes de formation, la préparation soit une priorité dans les trois pays où nous sommes actifs, nous restons engagés à éliminer les incidents.

Quant à nos activités énergétiques, TransCanada a obtenu une certification du Low Impact Hydropower Institute (LIHI) pour l'ensemble de notre génération hydroélectrique de la Nouvelle-Angleterre. Le LIHI est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la réduction des impacts de la production d'hydroélectricité en certifiant les projets hydroélectriques qui n'ont aucun impact sur l'environnement ou qui ont réduit leurs impacts. La certification du LIHI vise à protéger de nombreux éléments d'écosystèmes, p. ex. débits fluviaux, qualité de l'eau, poissons et faune, ainsi qu'à satisfaire aux besoins en matière de loisirs et de conservation de la culture. Pour obtenir cette certification, une installation hydroélectrique doit satisfaire à la norme des impacts peu importants du LIHI pour chacun de ces éléments de l'écosystème, les critères reposant sur les mesures de réduction fédérales et d'état les plus récentes et exigeantes.

Performance et reconnaissance

Tous les ans, nous mesurons et déclarons notre rendement dans notre rapport de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). En 2016, les réalisations de TransCanada en matière d'environnement, sociale et rendement économique ont été reconnues par une distinction de classe or – ainsi que des prix « Industry Leader » (Meneur de l'industrie) et « Industry Mover » (Moteur de l'industrie) – dans la publication Annuaire de la durabilité de 2016 (Sustainability Yearbook 2016) mondialement reconnue de RobecoSAM. Nous avons été nommés également sur la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights. En 2015, TransCanada a obtenu une note dans le 100e percentile dans l'Indice de durabilité Dow Jones (Dow Jones Sustainability Index DJSI), méritant des classements sur les indices nord-américains et mondiaux du DJSI. De plus, nous avons été nommés dans l'Indice de leadership en déclaration du carbone (Climate Disclosure Leadership Index, CDLI) du CDP grâce à nos actions de divulgation de nos émissions de carbone et à notre stratégie de réduction des risques commerciaux dus au changement climatique.

Pour en savoir plus sur la gérance, la protection et la performance environnementales chez TransCanada, veuillez consulter le **rapport RSE de 2015 de TransCanada** disponible à www.transcanada.com.

Vous pouvez nous joindre au :

TransCanada 1.800.661.3805

www.transcanada.com